

# La guerre d'Algérie

## HISTOIRE ET MÉMOIRES

**Guy Pervillé**

*Professeur d'histoire contemporaine à l'université  
de Toulouse-Le Mirail*

**Laurent Albareil, Christian Bardou, Georges  
Dauzet, Marie-Thérèse Lacroze, François-Xavier  
Laithier, Gilles Sauvetre**

*Professeurs d'histoire-géographie*

## **PREMIÈRE PARTIE**

<b>Introduction</b>	page 15
<b>Avant-propos : la France et l'Algérie avant 1830</b>	
1. La France et l'Algérie turque (1529-1830)	19
2. L'Islam et la Chrétienté européenne	23
3. Le passé antique des pays de la Méditerranée occidentale	24
<b>L'Algérie coloniale et la formation du nationalisme algérien (1830-1954)</b>	
1. L'Algérie conquise par la France	27
2. L'Algérie colonisée	32
3. La formation du nationalisme algérien	36
4. Le projet insurrectionnel (1938-1954)	41
<b>L'offensive du FLN (1954-1958)</b>	
1. L'enracinement et la diffusion de l'insurrection (1954-1958)	47
2. L'organisation du FLN-ALN à son apogée (fin 1956-début 1957)	53
3. Le MNA et le FLN en France (1954-1958)	56
4. Le FLN à l'extérieur (1957-1959)	58
<b>La contre-offensive française (1954-1960)</b>	
1. Course aux effectifs et quadrillage du territoire algérien (1954-1958)	61
2. Les premières victoires (1957-1958)	67
3. La crise de mai 1958	74
4. Le plan Challe (1959-1960)	79
<b>La solution gaullienne et son application (1958-1962)</b>	
1. Le plan gaullien avant et après le 13 mai 1958	83
2. Le temps de l'autodétermination (16/09/1959-8/01/1961)	89
3. La négociation avec le GPRA (01/1961-18/03/1962)	95
4. La transition vers l'indépendance (19/03-25/09/1962)	99

<b>Mémoires et histoire de la guerre d'Algérie, de 1962 à nos jours</b>	
1. L'amnésie française (1962-1995)	107
2. La mémoire nationale officielle en Algérie (1962-1992)	110
3. La crise de la mémoire algérienne (de 1989 à nos jours)	113
4. La crise des mémoires françaises (de 1997 à nos jours)	118

<b>Conclusion</b>	
1. Le bilan d'une tragédie	124
2. Historiens et enseignants entre mémoire et histoire	131

## **DEUXIÈME PARTIE**

Documents - Contextes - Pour aller plus loin	135
--	-----

<b>1. L'Algérie coloniale et la formation du nationalisme algérien (1830-1954)</b>	
<b>1.1 L'Algérie conquise par la France</b>	
1.1.1 Les étapes de la conquête	138
1.1.2 Napoléon III et l'avenir de l'Algérie	140
1.1.3 L'Afrique, terre française	142
<b>1.2 L'Algérie colonisée</b>	
1.2.1 L'évolution des populations en Algérie	147
1.2.2 Les structures agraires en Algérie	150
1.2.3 L'évolution des terres coloniales en Algérie	153
<b>1.3 La formation du nationalisme algérien</b>	
1.3.1 « La France, c'est moi »	157
1.3.2 « Cette nation algérienne et musulmane n'est pas la France »	159
1.3.3 Messali Hadj, dirigeant du PPA	161
1.3.4 « Mes frères, il ne faut pas dormir sur vos deux oreilles... »	162
<b>1.4 Le projet insurrectionnel (1938-1954)</b>	
1.4.1 Les jeunes nationalistes après la débâcle de 1940	167
1.4.2 L'Algérie en mai 1945	169
1.4.3 « La violence est un crime contre le peuple »	171

<b>2. L'offensive du FLN (1954-1958)</b>	
<b>2.1 Enracinement et diffusion de l'insurrection (1954-1958)</b>	
2.1.1 La proclamation du FLN	176
2.1.2 Le massacre d'El Halia, 1955	178
2.1.3 L'arrestation des dirigeants du FLN	180
<b>2.2 L'organisation du FLN-ALN à son apogée en Algérie (fin 1956-début 1957)</b>	
2.2.1 Le FLN, une structure très hiérarchisée	184
2.2.2 Les forces de l'ALN en 1958	185
2.2.3 Attentats et victimes durant la bataille d'Alger	187
<b>2.3 Le MNA et le FLN en France</b>	
2.3.1 Été 1958 : l'offensive du FLN à Paris	191
2.3.2 La tentative de rapprochement entre MNA et FLN	193
2.3.3 La manifestation du FLN à Paris, 17 octobre 1961	195
<b>2.4 Le FLN à l'extérieur</b>	
2.4.1 Les organes du GPRA en Afrique du Nord	198
2.4.2 L'action diplomatique du FLN	200
2.4.3 Les divisions du FLN : l'affaire Abane Ramdane	201
<b>3. La contre-offensive française (1954-1960)</b>	
<b>3.1 Course aux effectifs et quadrillage du territoire algérien</b>	
3.1.1 Le maintien de l'ordre, jusqu'où ?	207
3.1.2 L'appel au cessez-le-feu en Algérie	209
3.1.3 Le témoignage d'un appelé	211
3.1.4 Les effectifs de l'armée française en Algérie	214
<b>3.2 Les premières victoires (1957-1958)</b>	
3.2.1 L'avenir de l'Algérie en 1957 : deux visions opposées	218
3.2.2 La bataille d'Alger	221
3.2.3 Albert Camus contre les violences	223
<b>3.3 La crise de mai 1958</b>	
3.3.1 Le 14 mai 1958	226
3.3.2 La fraternisation : une mystification ?	228
3.3.3 Le rapport Ouamrane : le FLN en danger ?	230

<b>3.4 Le plan Challe (1959-1960)</b>	
3.4.1 Le plan Challe : les opérations	234
3.4.2 Le Mesdour, un village de regroupement	236
<b>4. La solution gaullienne et son application (1958-1962)</b>	
<b>4.1 Le plan gaullien avant et après le 13 mai 1958</b>	
4.1.1 L'avenir de l'Algérie vu par de Gaulle en 1955	240
4.1.2 « Je vous ai compris ! »	242
4.1.3 L'illusion de l'Algérie française	244
<b>4.2 De l'autodétermination aux accords d'Évian     (16/09/1959-18/03/1962)</b>	
4.2.1 De Gaulle ne croit pas à l'Algérie française	248
4.2.2 Une « Algérie algérienne » par l'autodétermination	250
4.2.3 Les principes de l'autodétermination	252
<b>4.3 Une transition chaotique vers l'Algérie indépendante     (19/03-fin 09/1962)</b>	
4.3.1 Les accords d'Évian	256
4.3.2 La violence à Alger en 1962	258
4.3.3 La vie quotidienne des Pieds-noirs à Alger en 1962	260
4.3.4 L'exode	261
4.3.5 Terreur à Oran, 5 juillet 1962	262
<b>4.4 Le bilan d'une tragédie</b>	
4.4.1 Une guerre inégale	264
4.4.2 Les pertes humaines dans les deux camps	267
<b>5. Mémoires et histoire de la guerre d'Algérie, de 1962 à nos jours</b>	
<b>5.1 L'amnésie française (1962-1995)</b>	
5.1.1 Des anciens combattants en quête de reconnaissance	272
5.1.2 La guerre vue par un ancien combattant de droite	274
<b>5.2 La mémoire nationale algérienne (1962-1992)</b>	
5.2.1 « Le peuple algérien est un peuple libre... »	278
5.2.2 La guerre d'indépendance vue par l'histoire officielle en Algérie	280

<b>5.3 La crise de la mémoire algérienne (de 1989 à nos jours)</b>	
5.3.1 La Fondation du 8 mai 1945	284
5.3.2 Le devoir de vérité de la France	286
5.3.3 Le triomphe de l'humanisme sur la barbarie	288
<b>5.4 La crise des mémoires françaises (de 1997 à nos jours)</b>	
5.4.1 La revendication algérienne de repentance unilatérale de la France	292
5.4.2 La justification de la torture	294
5.4.3 La commémoration du 17 octobre 1961	296
5.4.4 Cinquante ans après, le fossé demeure entre Français et Algériens	298
Table des sigles	300
Table des cartes et graphiques	301
Crédits	302

**PREMIÈRE PARTIE**

**Guy Pervillé**

Professeur d'histoire contemporaine  
à l'université de Toulouse-Le Mirail

La guerre d'Algérie fait partie des programmes d'histoire des collèges et des lycées depuis les années quatre-vingt, alors même que l'État préférerait laisser les Français oublier ce douloureux conflit ayant marqué les années 1954 à 1962. Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, l'attitude officielle a changé, et le vote unanime de la loi du 18 octobre 1999 reconnaissant officiellement la « guerre d'Algérie » (et non plus de mystérieuses « opérations de maintien de l'ordre ») a semblé ouvrir la voie d'une nouvelle époque dans laquelle la mémoire de cette guerre serait désormais entretenue par les enseignants au même titre que celle des deux guerres mondiales. Mais très vite les débats parlementaires sur le choix d'une date commémorative se sont enlisés dans un conflit irrémédiable entre les partisans d'une célébration nationale des accords d'Évian et du cessez-le-feu du 19 mars 1962, et ceux qui jugeaient inacceptable la commémoration d'une défaite<sup>1</sup>.

Cet épisode, sur lequel nous reviendrons, illustre le caractère très particulier de la guerre d'Algérie, qui ne se prête pas facilement à une commémoration positive pour le sentiment national. D'abord parce que les Français qui ont vécu cette guerre se sont divisés sur le meilleur moyen d'y mettre fin pour retrouver la paix. En effet, la grande majorité d'entre eux a ratifié et approuvé l'aboutissement des négociations poursuivies par le général de Gaulle avec le GPRA dirigeant le FLN algérien de mai 1961 à mars 1962, alors qu'une minorité représentant la plupart des Français d'Algérie (et une part non négligeable des élites métropolitaines) restait fidèle à la position officielle initiale exprimée en novembre 1954 par la célèbre formule de Pierre Mendès France : « l'Algérie, c'est la France ! ». Et ils se sont d'autant plus divisés que l'aggravation de ce qui est

---

■ NOTES

1. Voir notamment Guy Pervillé, « La date commémorative de la guerre d'Algérie en France », 2004 [en ligne, <http://guy.perville.free.fr>].



vite devenu la « guerre d'Algérie » a commencé très tôt à troubler l'opinion publique, a failli provoquer une guerre civile en mai 1958, et a fini par en provoquer une (très déséquilibrée) entre la grande majorité qui soutenait ou poussait de Gaulle dans sa recherche d'une paix négociée avec le FLN, et la petite minorité approuvant l'OAS qui voulait le chasser ou l'assassiner. Mais la grande majorité des Français d'Algérie s'est opposée à celle de la métropole qui acceptait de renoncer à la souveraineté française sur le pays pour retrouver la paix. Les métropolitains sont également restés divisés parce que, depuis la décolonisation achevée pour l'essentiel en 1962, la population française a été en partie modifiée, d'abord par le reflux des « rapatriés » d'Algérie, mais aussi par une immigration importante venue de l'Algérie indépendante, de toute l'Afrique du Nord et de toutes les anciennes « colonies » françaises. La population scolaire d'aujourd'hui reflète évidemment la diversité des opinions de ses parents et grands-parents qui ont vécu cette guerre, ou l'ont ressentie, dans des conditions différentes.

16

C'est pourquoi l'enseignement de la guerre d'Algérie requiert aujourd'hui des enseignants une attention particulière à deux sortes de difficultés. Difficulté pour les enseignants eux-mêmes de bien comprendre dans quelle mesure et pour quelles raisons tels ou tels faits ont été ressentis d'une manière contradictoire par ceux qui les ont vécus ou subis. Mais aussi difficulté pour les élèves à bien comprendre des points de vue différents, voire contraires à ceux admis par leurs familles. Le rôle des historiens ne se limite pas à entretenir une mémoire nationale, surtout quand celle-ci reste divisée entre plusieurs mémoires antagonistes. Ils doivent donc tendre à proposer des réponses vraiment historiques aux questions que pose la contradiction des mémoires à ceux qui ont la charge d'enseigner l'histoire à leurs élèves. Telle est la justification de cet ouvrage.

Son plan résulte logiquement d'une réflexion sur la guerre d'Algérie en tant que problème historique.

Le chapitre I commence par rechercher les origines du conflit dans la longue durée (1830-1954), en remontant au début de la conquête française, puis il suit le processus des grandes décisions qui ont fondé l'Algérie française (ou plutôt coloniale) et qui ne lui ont pas permis de s'adapter à des réalités imprévues, telles que la formation d'un nationalisme algérien dans la population dite « indigène » ou musulmane, et sa revendication de l'indépendance non reconnue comme légitime.

Le chapitre II examine ensuite le projet d'insurrection élaboré par les fondateurs du FLN et son application dans sa phase ascendante, du 1<sup>er</sup> novembre 1954 au milieu de 1958. Application très difficile et décevante dans les premiers mois, mais qui a néanmoins réussi à embraser toute l'Algérie et à rassembler la majorité des Algériens en Algérie, en France et dans le monde, en un peu plus de deux ans. Et pourtant, l'essor de la Révolution algérienne a touché ses limites à partir de 1957 et en 1958, parce que la France n'était pas encore disposée à lui céder l'Algérie.

Le chapitre III présente la contre-offensive française des années 1954-1960 qui, après un bilan très décevant dans les deux premières années, a réussi à obtenir des résultats de plus en plus impressionnants, même si leur coût moral, du fait des méthodes employées (banalisation de la torture et des exécutions sommaires) suscitait une contestation croissante. Le fait est que la IV<sup>e</sup> République, régime réputé faible et instable, a réussi à marquer des points qui semblaient présager une victoire militaire en 1958 ; mais son acceptation de la médiation anglo-américaine dans le conflit avec la Tunisie – causé par le bombardement de Sakiet-Sidi-Youcef –, et le projet de négociation annoncé par le nouveau président du Conseil Pierre Pflimlin ont provoqué, le 13 mai 1958, une sorte de coup d'État, qui a ramené le général de Gaulle au pouvoir et lui a permis de changer le régime politique de la France. Sans que pour autant le nouveau président de la V<sup>e</sup> République rejette ouvertement la politique d'intégration de l'Algérie dans la métropole avant le 16 septembre 1959, ni qu'il renonce manifestement à l'idée d'une victoire militaire avant le milieu de 1960.

Le chapitre IV revient sur les origines de la politique de négociation avec le FLN que le général de Gaulle tenta d'appliquer dès son retour au pouvoir, et qu'il appliqua plus visiblement à partir de son discours du 16 septembre 1959, jusqu'à la signature des accords d'Évian du 18 mars 1962. Le plan gaullien progressivement dévoilé provoqua la colère des « activistes » français d'Algérie, puis la révolte d'une partie des officiers qui avaient cru l'Algérie française définitivement consacrée. Mais il ne rallia pas pour autant le FLN, avant que le président français ne se résignât à lui faire de nouvelles concessions, lui donnant en fin de compte une victoire politique, sinon militaire.

Le chapitre V, consacré aux rapports entre les mémoires et l'histoire de la guerre d'Algérie de 1962 à nos jours, est sans doute le plus original de cet ouvrage. Après avoir montré le contraste total qui a longtemps existé entre l'amnésie officielle française et la mémoire nationale algérienne, il montre comment ces deux politiques mémorielles sont entrées en crise dans les années quatre-vingt-dix, et comment cette double crise a produit le récent échec du projet de traité d'amitié franco-algérien proposé en 2003 par les chefs des deux États. En lisant ce chapitre, le lecteur découvrira sans doute à quel point les Français ont été peu et mal informés par les politiques, les diplomates, les journalistes, mais aussi par les historiens.

Enfin, la conclusion comporte en conséquence deux parties. La première présente le bilan de la tragédie algérienne, d'une manière relativement détaillée. La seconde revient sur ce que sont et ce que devraient être les rapports entre les mémoires et l'histoire de la guerre d'Algérie.

Mais si l'histoire de ces événements encore proches est prolongée par les mémoires, il est tout aussi nécessaire de ne pas considérer 1830 comme un commencement absolu : c'est pourquoi un avant-propos rappelle quelques réflexions concernant les périodes antérieures de l'histoire franco-algérienne.

## **La France et l'Algérie avant 1830**

Le sujet commence chronologiquement par la prise d'Alger (5 juillet 1830), qui est le point de départ d'une nouvelle époque de l'histoire de France, marquée par la conquête et la colonisation de l'Algérie (et de bien d'autres territoires du nouvel empire colonial français), puis un siècle plus tard par la révolte lancée par le FLN pour séparer ce pays de la France et en faire un État indépendant. Il correspond à la période 1830-1962, prolongée de 1962 à nos jours pour tenir compte du bilan historique, des conséquences et de la mémoire de la guerre.

Mais on doit se demander si le fait de commencer un épisode particulier de l'histoire universelle à une date fixe ne risque pas de faire perdre de vue certains éléments indispensables à une bonne compréhension de l'épisode en question. L'un des principaux historiens de l'Algérie contemporaine, Gilbert Meynier, a lui aussi ressenti cet inconvénient, et en a tiré le besoin d'écrire un livre consacré à *L'Algérie des origines. De la préhistoire à l'avènement de l'islam*<sup>2</sup>. Sans vouloir le copier, il paraît utile de commencer cette étude par un triple rappel, en remontant le temps.

19

### **1. La France et l'Algérie turque (1529-1830)**

La prise d'Alger par les Français le 5 juillet 1830 peut être considérée comme la fin d'une époque. Depuis le règne de François I<sup>er</sup> (1515-1547), les rois de France s'étaient lancés dans un nouveau type de relations avec l'Empire ottoman, principal État

---

#### ■ NOTES

2. Paris, La Découverte, 2007.

musulman de la Méditerranée, et donc avec sa dépendance, la vice-royauté d'Alger (fondée par des corsaires turcs venus au secours des populations musulmanes d'Afrique du Nord menacées par le prolongement de la reconquête espagnole après la reprise de Grenade en 1492). François I<sup>er</sup> avait été entraîné par la logique du conflit dynastique opposant à propos de l'Italie les rois de France aux rois d'Espagne, conflit aggravé par une accumulation d'héritages sur la tête du nouveau roi d'Espagne et empereur du Saint-Empire romain germanique, Charles Quint (1516-1556). Battu et fait prisonnier par ce dernier à Pavie en 1525, François I<sup>er</sup> envoya une demande d'alliance au sultan ottoman Soliman le Magnifique (1520-1566), qui envahit la Hongrie (1526) et assiégea Vienne (1529). En récompense de son aide, le roi de France obtint dès 1536 des privilèges ou « capitulations » en faveur des commerçants français installés dans l'Empire ottoman, et le droit de protéger les lieux saints chrétiens. Cette alliance, qui rompait avec la tradition des croisades (dont le dernier chef notable avait été le roi de France saint Louis, mort à Carthage en 1270), fit scandale même en France quand François I<sup>er</sup> accueillit la flotte ottomane à Marseille et à Toulon en 1543-1544, l'aida à prendre Nice et envoya sa propre flotte en visite à Istanbul, alors que Charles Quint s'efforçait de rassembler la Chrétienté pour arrêter les conquêtes musulmanes et l'asservissement de nombreux chrétiens capturés sur terre et sur mer<sup>3</sup>. Plus tard, d'autres opérations combinées furent encore menées en Corse contre les Génois pour le compte d'Henri II en 1555-1556, et enfin à Marseille, ville tenue par la Ligue catholique avec l'aide du roi Philippe II d'Espagne et assiégée par Henri IV en 1595. En récompense de cette alliance stratégique, la France obtint également des privilèges commerciaux en Afrique du Nord, notamment un consulat à Alger et le droit d'exploiter le corail autour du Bastion de France à La Calle (frontière algéro-tunisienne).

Rétrospectivement, et surtout depuis 1962, il est tentant d'interpréter cette politique comme une géniale anticipation de la politique gaulliste de coopération franco-algérienne, et de regretter

qu'elle ait été oubliée au bout de trois siècles par le roi Charles X, qui rompit avec le dey Hussein en 1827 et fit prendre Alger en 1830. Mais gardons-nous des anachronismes. Cette politique d'alliance avec le principal État musulman de la Méditerranée en guerre contre la plupart des États chrétiens fit scandale en Europe, et même en France, et fut de plus en plus contestée par les dirigeants du parti catholique durant les guerres de Religion. Dès le règne d'Henri IV, les relations entre la France et les Turcs d'Alger se rompirent, et une guerre les opposa presque continûment de 1603 à 1689. Même l'alliance avec le sultan ottoman d'Istanbul fut remise en question par le grand ministre d'Henri IV, Sully, dans son plan de paix perpétuelle entre les États chrétiens, par le père Joseph conseiller de Richelieu, puis abandonnée par Mazarin et par Louis XIV, qui rompirent leurs relations avec l'Empire ottoman de 1658 à 1665 ; le dernier envoya même une petite armée contribuer à la défense de l'Autriche contre les Turcs à la bataille de Saint-Gothard en 1664, et dépêcha plusieurs fois ses flottes bombarder Alger et d'autres ports algériens.

21

Il est vrai que la France rétablit ensuite ses relations privilégiées avec les Turcs d'Istanbul et d'Alger, au point de signer avec eux une paix de cent ans (1689-1789) qui fut respectée. La course algéroise avait alors perdu de son audace et respectait mieux les intérêts des grands États alliés. La France s'assurait la paix en offrant régulièrement des « cadeaux » qui la dispensaient de payer un tribut. L'alliance ottomane gardait une partie de son utilité, mais l'Empire turc avait perdu son rang de grande puissance à partir du second siège de Vienne en 1683, et la France s'était réconciliée avec ses anciennes ennemies l'Espagne (léguée par son dernier roi Habsbourg au petit-fils de Louis XIV en 1700) et l'Autriche (1756). La Révolution ne créa aucun

---

■ NOTES

3. Voir Jacques Heers, *Les Barbaresques. La course et la guerre en Méditerranée, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2001. Robert C. Davis, *Esclaves chrétiens, maîtres musulmans. L'esclavage blanc en Méditerranée, 1500-1800*, Paris, Jeanne Champion, 2006.

conflit entre la France et les Ottomans d'Istanbul ou d'Alger, mais la rupture fut provoquée par l'expédition du général Bonaparte contre les Mameluks d'Égypte (1798-1801) – déjà envisagée sous Louis XV par le ministre Choiseul pour compenser la perte du Canada – qui rompit plus d'un siècle de relations pacifiques. Napoléon, maître de la France de 1799 à 1814, ne voulut jamais rétablir durablement ces anciennes relations d'alliance franco-ottomanes. Au contraire, il accueillit favorablement les propositions de prise d'Alger qui lui furent présentées par les consuls de Kersey et Jean Bon Saint-André, et chargea en 1808 le commandant Boutin de préparer sur le terrain le plan d'opérations qui fut exécuté en 1830.

22 La Restauration profita de la rupture entre Alger et l'Angleterre, causée par la volonté britannique d'interdire l'esclavage et de faire libérer tous les esclaves chrétiens par la force, pour récupérer ses anciens privilèges en Algérie (1816). Mais elle ne réussit pas à satisfaire les réclamations du dey Hussein concernant le non-paiement de fournitures de blé à la France. L'épisode du « coup d'éventail » donné par le dey au consul Deval en 1827 est resté célèbre ; mais il ne doit pas faire oublier que la France avait déjà d'autres griefs ou prétentions (protection de son pavillon accordée aux navires des petits États italiens pendant la révolte des Grecs contre les Turcs, fortification du Bastion de France à La Calle, considérée comme une possession française de temps immémorial...). La prise d'Alger, réalisée en 1830 après trois ans de blocus des côtes algériennes, n'impliquait pas encore la décision définitive de coloniser l'Algérie, mais cette hypothèse avait été proposée dès 1827 au roi Charles X. Les réactions des États européens à cet événement furent très favorables, sauf celles des rivales de la puissance française en Méditerranée, l'Angleterre et l'Espagne. Nul ne pensait alors à l'application du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en dehors de l'Europe ou de ses colonies de peuplement européen.

## 2. L'Islam et la Chrétienté européenne

En remontant plus loin dans le temps, la perspective des événements est modifiée. L'histoire des relations entre les deux rives de la Méditerranée est marquée par un conflit de longue durée entre le monde musulman et le monde chrétien d'Europe, conflit commencé peu après la mort du Prophète de l'islam (632) par son deuxième successeur le khalife Omar (634-644), et continué pendant de nombreux siècles, malgré la signature de traités de paix temporaires. Dans cette perspective, la prise d'Alger par les Français en 1830 apparaît comme la fin d'une très longue série de guerres de religion, même si l'Empire ottoman avait perdu sa capacité de menacer les principaux États d'Europe dès le second siège de Vienne en 1683. Cette série de guerres a obligé le monde chrétien, d'abord centré sur la Méditerranée comme l'empire romain, à se déplacer vers le Nord par un double mouvement : conversion des peuples « barbares » de l'Europe du Nord et de l'Est (commencée dès la christianisation de l'Empire romain et les invasions barbares des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles)<sup>4</sup>, résistances ou contre-offensives des États chrétiens contre les attaques des États musulmans du Midi ou de l'Orient. L'Europe actuelle est le résultat de ce double mouvement.

23

En résumant ainsi ce processus de longue durée, nous prenons un double risque. Celui de mécontenter des musulmans sincères, mais privés d'un esprit suffisamment critique, et celui d'irriter des anticléricaux militants qui ne voient pas de différence réelle entre l'intolérance de l'Église catholique, symbolisée par les horreurs de l'Inquisition, et celles d'autres religions. Il ne s'agit pas d'oublier ni de nier celles commises par les Croisés dans leurs conquêtes ou

---

### ■ NOTES

4. Voir Bruno Dumézil, *Les racines chrétiennes de l'Europe. Conversion et liberté dans les royaumes barbares, V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2006 et Karol Modzelewski, *L'Europe des barbares*, Paris, Aubier, 2006.



reconquêtes de la Terre sainte, de l'Espagne, ou du pays cathare, ou par les conquistadors de l'Amérique au XVI<sup>e</sup> siècle, ou par les catholiques et les protestants dans leurs guerres de religion des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Mais l'histoire atteste que la première diffusion du christianisme, avant la conversion de l'empereur Constantin (313) et l'interdiction du paganisme par Théodose (394), s'est faite sans violences autres que subies, et que l'islam n'a connu la même situation qu'avant l'Hégire du Prophète à Médine (622). Il est vrai qu'entre-temps le christianisme, devenu la religion officielle de l'Empire romain, avait eu le temps d'oublier lui aussi la tolérance. L'usage de la force pour imposer sa religion était devenu un comportement normal.

Aujourd'hui les Européens ont redécouvert – non sans mal – la tolérance religieuse, et l'adhésion à l'Union européenne n'est plus réservée à des États de tradition chrétienne. La participation à leur vie politique de citoyens de religion ou d'origine juive est acquise. Celle de citoyens de religion ou d'origine musulmane ne pose théoriquement pas plus de problème, à condition qu'ils acceptent la loi du pays comme étant préférable à la loi religieuse<sup>5</sup>.

24

### **3. Le passé antique des pays de la Méditerranée occidentale**

Contrairement à la période médiévale, la période antique ne semble heureusement pas caractérisée par un antagonisme aussi grave entre les peuples de la Méditerranée occidentale. Les trois guerres puniques ayant opposé les Romains aux Carthaginois durant les III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant Jésus-Christ ont momentanément coupé cette mer en deux camps ennemis, mais les peuples « barbares » de l'Occident (Berbères de l'Afrique du Nord, Hispaniques et Gaulois) qui ont été plus ou moins impliqués dans ces guerres, n'étaient pas opposés par des conflits majeurs. Puis ils ont

été conquis par Rome et romanisés (sauf une grande partie des Berbères), ce qui fait que les deux rives de la Méditerranée ont été intégrées pendant plusieurs siècles dans la même aire de civilisation et ont été pareillement christianisées. Ils ont donc partagé longtemps une histoire commune, que rappellent la vie et l'œuvre de saint Augustin<sup>6</sup>. C'est la conquête musulmane qui a ensuite séparé ces peuples, suivant qu'ils ont choisi de se rallier aux vainqueurs ou de continuer à leur résister. La séparation entre le Maghreb musulman et l'Occident chrétien, suivant une frontière qui s'est déplacée en plusieurs siècles de guerres à travers toute l'Espagne (711-1492), et la disparition du christianisme nord-africain au XIII<sup>e</sup> siècle, en sont les résultats durables.

---

■ NOTES

5. Voir Guy Pervillé, « Islam et démocratie », 1999 [<http://guy.perville.free.fr>].

6. Voir notamment Serge Lancel, *Saint Augustin*, Paris, Fayard, 1999.

## 2. L'offensive du FLN (1954-1958)

### 2.1 Enracinement et diffusion de l'insurrection

À partir de 1947, une organisation spéciale (OS) paramilitaire est créée pour préparer la lutte armée. Démantelée par les Français, puis dissoute, il faudra attendre 1954 pour qu'une nouvelle organisation voie le jour. Le territoire algérien est alors découpé en cinq zones, chacune ayant à sa tête un commandement. Boudiaf est chargé de les coordonner et assure la liaison avec Le Caire, où se trouvent les anciens chefs de l'OS. Les dirigeants fixent la date du début de l'insurrection au 1<sup>er</sup> novembre 1954, jour où ils annoncent au peuple algérien les causes, les buts et les moyens de la guerre, et font connaître aux autorités françaises leurs conditions de paix. L'action armée vient de commencer, la révolution algérienne devient la guerre d'Algérie.

Ce jour-là, près de soixante-dix attentats et sabotages, commis au nom du FLN et de l'ALN, marquent le début de la rébellion. Durant les onze premiers mois, les actions de guérilla et de terrorisme ont lieu surtout dans la moitié orientale du pays. Les autorités politiques et militaires françaises durcissent la répression. Le 20 août 1955, le massacre d'Européens à El Halia va marquer un tournant, rendant la situation irréversible et donnant un nouvel élan au soulèvement. L'armée française cherche alors à désorganiser le FLN. Le 22 octobre 1956, l'aviation française dérouté l'avion marocain transportant les chefs de la délégation extérieure du FLN. Ces derniers sont arrêtés puis emprisonnés. Pour autant, en 1957, l'Algérie entière est quadrillée et encadrée par le FLN, à la seule exception du Sud-Algérois. Le mouvement nationaliste s'est profondément ancré et diffusé sur tout le territoire.

## 2.1.1

### La proclamation du FLN

Au Peuple Algérien

Aux militants de La Cause Nationale

[...]

Nous considérons avant tout qu'après des décades de lutte, le Mouvement National a atteint sa phase finale de réalisation. En effet, le but du mouvement révolutionnaire étant de créer toutes les conditions favorables pour le déclenchement d'une action libératrice, nous estimons que : sur le plan interne, le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'indépendance et d'action, et sur le plan externe, le climat de détente est favorable pour le règlement des problèmes mineurs dont le nôtre avec surtout l'appui diplomatique de nos frères Arabes et Musulmans.

[...]

Pour nous préciser, nous retraçons ci-après les grandes lignes de notre programme politique

**BUT : INDÉPENDANCE NATIONALE** par :

1. La restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.
2. Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race ni de confession.

**OBJECTIFS INTÉRIEURS :**

1. Assainissement politique par la remise du Mouvement National Révolutionnaire dans sa véritable voie et par là l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme causes de notre régression actuelle.
2. Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

**OBJECTIFS EXTÉRIEURS :**

1. Internationalisation du problème algérien.
2. Réalisation de l'unité Nord-Africaine dans son cadre naturel arabo-islamique.
3. Dans le cadre de la Charte des Nations Unies, affirmation de notre sympathie agissante à l'égard de toutes les Nations qui appuieraient notre action libératrice.

**MOYENS DE LUTTE :** Conformément aux principes révolutionnaires et compte-tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but.

[...]

En contrepartie :

1. Les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles.
2. Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité d'origine et seront de ce fait considérés comme des étrangers vis-à-vis des lois en vigueur ou opteront pour la nationalité algérienne et dans ce cas seront considérés comme tels en droit et en devoirs.
3. Les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun.

Algérien ! Nous t'invitons à méditer notre Charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté. Le Front de Libération Nationale est ton front. Sa victoire est la tienne.

Quant à nous, résolu à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, forts de ton soutien, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la Patrie.

Le Secrétariat

citée par Henri Alleg (dir.), *La guerre d'Algérie*, T. III, Temps actuels, 1981, p. 508-511

▲ Extraits de la proclamation du Front de libération nationale, distribuée à Alger le 1<sup>er</sup> novembre 1954.

### Contexte

Dans la proclamation du FLN au peuple algérien, les organisateurs de l'insurrection nationaliste algérienne exposent les causes, les buts et les moyens de la guerre, et font connaître aux autorités françaises leurs conditions de paix. Ce document est fondamental pour comprendre la « guerre de libération nationale » qui créa l'État algérien et son régime.

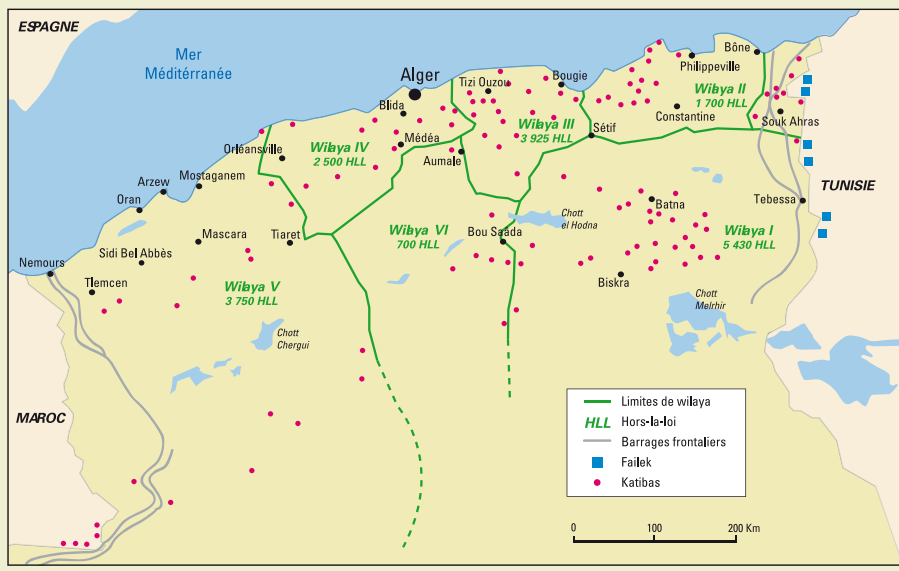
### Pour aller plus loin

- ▶ On peut lire l'article de Bernard Droz, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, consacré au 1<sup>er</sup> novembre 1954 et paru dans la revue *L'Histoire*, HS n° 15, mars 2002.
- ▶ Sur les chefs historiques du FLN, on peut consulter l'article de G. Meynier, paru dans la revue *L'Histoire*, HS n° 15, mars 2002, page 25. Le FLN comptait dix chefs : Hocine Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella, Mustapha Ben Boulaïd, Larbi Ben M'Hidi, Rabah Bitat, Mohamed Boudiaf, Mourad Didouche, Mohamed Khider, Belkacem Krim et Ramdane Abane. Ils étaient jeunes (moyenne d'âge de 33 ans), originaires de l'Est de l'Algérie, issus du monde rural et instruits (études primaires et pour certains études secondaires). Trois sont morts pendant l'insurrection (combat ou captivité), quatre ont été assassinés par des compatriotes, trois ont survécu à la guerre.

## 2.2.2

### Les forces de l'ALN en 1958

#### L'ALN : DÉCOUPAGE POLITICO-MILITAIRE ET IMPLANTATION (1<sup>er</sup> OCTOBRE 1958)



▲ Les forces de l'ALN, regroupées principalement en Tunisie et à l'est du territoire, dans les massifs montagneux.

#### Contexte

En 1958, le potentiel militaire de l'ALN (Armée de libération nationale) reste considérable. Ses effectifs sont estimés à 50 000 hommes à l'intérieur de l'Algérie (dont 20 000 combattants en unités régulières), et 9 000 à 10 000 hommes à l'extérieur (dont les trois quarts en Tunisie). La carte des unités identifiées au 1<sup>er</sup> octobre 1958 fait état de 21 150 « hors-la-loi ». L'ALN est organisée sur le modèle d'une armée régulière. Elle est constituée de faileks (ba-

taillons de 350 hommes) regroupant des katibas (compagnies de 120 hommes) eux-mêmes divisés en ferkas (sections de 30 hommes). Les faileks se trouvent à l'extérieur des barrages tandis que les katibas tiennent les massifs montagneux, déclarés « zone interdite » par les Français. L'infériorité numérique des moudjahidin est compensée par leur connaissance du terrain, par les complicités qu'ils se sont acquises dans la population et, au moins pour les zones frontalières, par un approvisionnement régulier en armes de guerre de plus en plus perfectionnées.